



AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1
Madame Éline Brière, conseillère poste 2
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 23 novembre 2020 à 18 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2020
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Acceptation du projet de Groupe Piché construction inc. pour l'acquisition de terrain dans le Parc industriel de la Lièvre
 - 5.2 Adoption du calendrier des séances du conseil d'agglomération pour l'année 2021
 - 5.3 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro A-7-8 concernant la tenue des séances du conseil d'agglomération de Mont-Laurier
 - 5.4 Acceptation du projet de Groupe IHL pour l'acquisition de terrain dans le Parc industriel de la Lièvre
 - 5.5 Contribution financière à la Maison de l'Entrepreneur
6. **FINANCES**
 - 6.1 Autorisation pour la vente d'équipement désaffecté au Service de la sécurité incendie
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. Deuxième période de questions

10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 19 novembre 2020.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate